Colloque

La protection du secret des affaires

Vendredi 18 octobre 2024 – 9h à 17h30

Sur inscription

Amphithéâtre Duguit – Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)
35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux – Université de Bordeaux

Juillet 2024 - Département DETS, université de Bordeaux - crédit photo ©Pickup - AdobeStock

Responsables scientifiques

Hélène Skrzypniak, Maître de conférences en droit privé, IRDAP, université de Bordeaux
Mail : *helene.skrzypniak@u-bordeaux.fr*

Valérie Malabat, Professeur de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux
Mail : *valerie.malabat@u-bordeaux.fr*

Inscriptions :

- Date limite : 17 octobre 2024
- Inscription gratuite pour tous les étudiants et enseignants chercheurs
  Lien d'inscription : Cliquer **ICI**
- Payant au titre de la formation continue obligatoire des avocats et pour tous les professionnels
  Lien d'inscription demi-journée : Cliquer **ICI**
  Lien d'inscription journée entière : Cliquer **ICI**

Association Henri Capitant

ISCJ | Institut de Sciences Criminelles et de la Justice

IRDAP | Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine

université de BORDEAUX

18 octobre 2024, Matin

09h **Propos introductifs**
Olivier Dubos, *professeur à l'Université de Bordeaux*

Matinée

Le domaine de la protection du secret des affaires

Le domaine réel

09h20 **Table ronde 1 : La définition du secret des affaires**
Animateur :
Jean-François Brisson, *professeur à l'Université de Bordeaux*
Intervenants :
Nicolas Binctin, *professeur à l'Université de Poitiers*
Charlotte Montaud, *présidente de la commission contrat de la Compagnie nationale des conseils en propriété intellectuelle*

10h **Table ronde 2 : L'articulation du secret des affaires avec les autres secrets protégés**
Animateur :
Jérôme Chacornac, *maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon Assas*
Intervenants :
Bertrand Warusfel, *professeur à l'Université Paris 8, avocat au barreau de Paris et vice-président de l'Association française de droit de la sécurité et de la défense*

10h40 ***Questions et pause***

Le domaine personnel

11h10 **Table ronde 1 : Le détenteur légitime**
Animateur :
Hélène Skrzypniak, *maître de conférences à l'Université de Bordeaux*
Intervenants :
Raphaël Gauvin, *avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret des affaires*

11h50 **Table ronde 2 : Les autres personnes intéressées**
Animateur :
Giles Auzero, *professeur à l'Université de Bordeaux*
Intervenants :
Florence Deboissy, *professeur à l'Université de Bordeaux*
Raphaël Gauvin, *avocat au sein du cabinet Stephenson Harwood, ancien député et rapporteur pour la Commission mixte paritaire de la proposition de loi relative à la protection du secret des affaires*

12h30 ***Questions et pause déjeuner***

18 octobre 2024, Après-midi

Après-midi

Les modalités de la protection du secret des affaires

Prévenir les atteintes

14h **Table ronde 1 : Les modes de prévention**
Animateur :
Maxime Brenaut, *professeur à l'Université de Bordeaux*
Intervenants :
Jean-Baptiste Hauguel, *avocat au barreau de Bordeaux, docteur en droit*
Sylvie Pierre-Maurice, *maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg*

14h40 **Table ronde 2 : Les limites à la prévention**
Animateur :
Karl Lafaurie, *professeur à l'Université de Limoges*
Intervenants :
David Robine, *professeur à l'Université Bordeaux*

15h20 ***Questions et pause***

Traiter les atteintes

15h50 **Table ronde 1 : Réparer les atteintes**
Animateur :
Céline Mangematin, *professeur à l'Université Toulouse Capitole*
Intervenants :
Julien Lagoutte, *maître de conférences à l'Université de Bordeaux*
Brigitte Brun-Lallemand, *Première présidente de chambre de la Cour d'appel de Paris (pôle économique)*

16h30 **Table ronde 2 : sanctionner les atteintes**
Animateur :
Valérie Malabat, *professeur à l'Université de Bordeaux*
Intervenants :
Charlotte Claverie-Rousset, *professeur à l'Université de Bordeaux*

17h 10 ***Questions***

17h 30 ***Fin du colloque***

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)
Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") ou le tram D (direction "Eysines Cantinolle") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis le campus de Talence (20 min environ)
Prendre le tram B (direction " Berges de la Garonne" ou "Claveau") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com

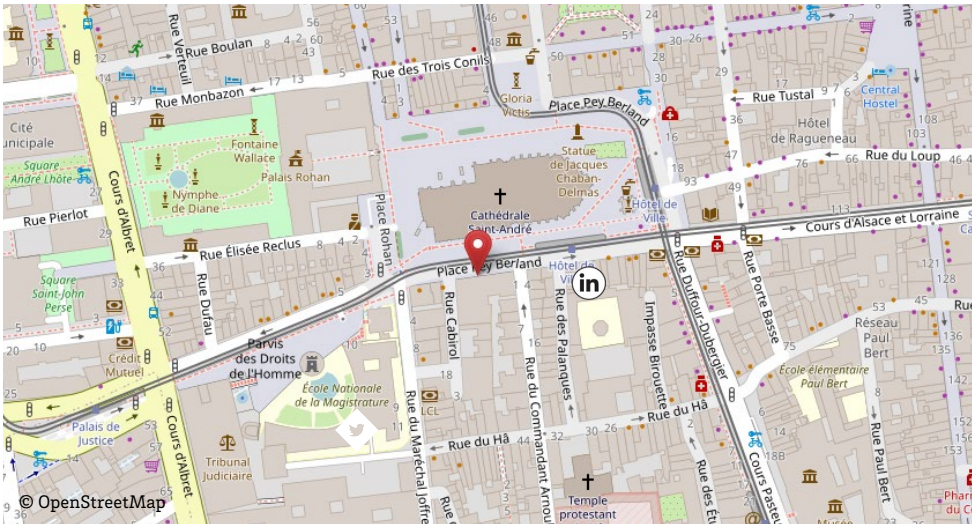

+ d'infos

ISCJ

https://iscj.u-bordeaux.fr/

Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)

IRDAP

https://irdap.u-bordeaux.fr/

IRDAP